

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraît les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, et s'imprime par AUGUSTIN COTE & CIE., éditeurs-propriétaires. Le bureau du journal est au no 1, rue La Montagne, Haute-ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres correspondances, doivent être adressées franchises de port. Les agents chargés de recevoir des abonnements sont : à Montréal, M. LEPRON, libraire, numéro 114, rue Notre-Dame; Trois-Rivières, M. le maître de Post Deschambault, M. PAQUÉ, menuisier; Saint-Pierre les Beccquets, M. le maître de Poste; Sainte-Geneviève de Batiscan, M. AL. FILTEAU, notaire; Lobinière, M. le maître de Poste; Sainte-Marie (Beauce), M. le maître de Post Saint-Gervais, M. Chs. VAILLANCOURT; Saint-Thomas, M. Eucher DION; L'Islet, M. le Maître de Poste; Saint-Jean Port-Joli, M. le lieutenant-colonel FRASER; Sainte-Anne la Pocatière, M. le maître de Poste; Rivière Ouelle, M. Thos CHAPUIS, notaire; Malbaie, M. AL. TREMBLAY; Isle-Verte, M. le maître de Poste; Rimouski, M. le maître de Poste; Kamouraska, M. le maître de Poste; Bale du Febvre, M. le Maître de Poste.

LA REINE AU CHATEAU D'EU.

On lit dans le *Courier de l'Europe* :

Ainsi s'est terminée cette visite d'un peuple à un autre peuple en la personne de ses deux monarques constitutionnels, et quoiqu'on en ait dit, il y a là plus qu'un simple fait, il y a un grand événement. L'action des ministres responsables de la Grande-Bretagne, conseillant à leur reine une visite au roi Louis-Philippe, et l'action des ministres responsables du royaume de France encourageant et provoquant cette entrevue, équivalent pleinement au renouvellement d'un traité d'alliance; on peut même dire qu'elles ont plus de force, car une alliance est souvent le résultat d'une nécessité, tandis que les circonstances actuelles sont le fruit d'un pur acte de spontanéité, de sympathie et de bon vouloir amical.

Sans que beaucoup de gens s'en doutent, le rendez-vous d'Eu a une signification et une portée immenses. Qui viendra parler aujourd'hui des tendances naturellement anti-françaises de la reine Victoria dont nous avons personnellement tant entendu causer en Allemagne? qui viendra douter des bonnes dispositions de sir Robert Peel, de lord Wellington et du parti tory envers la France? or la politique de plus d'une cour et l'espoir de plus d'un prétendant ne se fondaient-ils pas sur la haine invétérée qu'on supposait exister contre nous chez la haute aristocratie anglaise. Ce n'est plus seulement le parti whig et avec lui la classe moyenne et soi-disant impuissante, qui tendent la main à leurs voisins de ce côté du détroit, c'est la classe noble, riche, et, dit-on, souveraine directrice en dernière analyse, qui d'elle-même donne le signal d'une réconciliation à grand éclat. On a beau dire que dans l'âge constitutionnel où nous sommes, des poignées de mains royales n'engagent à rien. Notre avis est qu'elles servent beaucoup. Malgré l'influence des institutions et des chambres représentatives, l'action personnelle des individus a toujours conservé et conservera toujours une grande force, et les bons rapports particuliers des deux grands souverains continueront à jouer un rôle important dans plus d'une occasion décisive. Il est si simple et si naturel de préférer ceux qu'on connaît à ceux qu'on ne connaît pas; on a tant de penchant à aimer ceux dont on a reçu une douce et cordiale hospitalité, et à donner tort à leurs ennemis qu'on n'a jamais vus. On ne voulait pas croire que la France et l'Angleterre fussent disposées à marcher de nouveau ensemble; on le niait sur le Rhin, en Prusse, en Russie; on ne le niera plus.

L'éponge est passée tout-à-fait sur les griefs de 1810, c'est un fait devenu désormais incontestable. Ce n'est certainement pas encore là un traité de commerce, mais cela y mène. On est habitué à trouver qu'en politique surtout, les petites causes ont été de grands effets.

L'événement actuel ne sera d'ailleurs pas sans résultats immédiats sur les relations des deux peuples. Il n'y a pas au monde que des gens d'esprit et des têtes qui raisonnent; bien au contraire! Aussi combien rencontrait-on encore en Angleterre de ces personnes que les faits touchent tandis qu'elles n'attachent aucune importance aux raisonnements. Leur parlait-on de voyager en France, elles frissonnaient d'épouvante et vous rappelaient les souvenirs de Verdun. Quel est l'Anglais ou l'Anglaise qui voudrait croire à un danger que sa Reine a déclaré ne pas exister? Ceci n'est point une simple plaisanterie, et il est hors de doute pour nous que le séjour de la Reine Victoria en France influera même sur la circulation internationale des deux pays.

Le Tréport, qui reçoit aujourd'hui l'insigne honneur d'une royale visite, était l'*ulterior portus*, le port le plus avancé des Romains. Sa population s'est toujours composée de marins intrépides. Quant au château d'Eu, l'origine en

est antérieure au dixième siècle. Il appartient aux Lusignan bien long-temps avant d'appartenir aux Guise. Il entra en leur possession en 1570, par le mariage de Catherine de Clève avec Henri de Guise le *Balafré*. "C'est pendant les dix-huit années du mariage de cette princesse et pendant les quarante-cinq ans de son long veuvage que le château actuel a été bâti."

Ces travaux commencèrent en 1578. La mort d'Henri de Guise et nos guerres religieuses en suspendirent l'exécution. L'entrée d'Henri IV dans Paris mit un terme à nos troubles, et la veuve du prince assassiné vint de nouveau résider dans le château d'Eu qu'elle acheva. Il resta dans la succession des Guise jusqu'en 1662. Mademoiselle de Montpensier, la grande Mademoiselle, acquit alors le comté d'Eu pour la somme de 2 millions 500,000 francs, qui vaudraient le double aujourd'hui.

De ses mains il passa, comme chacun sait, par une vente forcée et simulée, dans les mains du duc du Maine. Ses fils y furent exilés sous la régence, après la conspiration de Cellamare. Puis, par héritage, ce beau domaine revint au bienfaisant duc de Penthièvre, qui l'habita jusqu'en 1789. Déclaré à sa mort propriété nationale, la Restauration le rendit en 1818 à Mme la duchesse d'Orléans, mère du Roi Louis-Philippe, et seule héritière du duc de Penthièvre.

Après la mort de sa mère, le Roi vint visiter cette résidence qu'il n'avait pas revue depuis 91, et donna des ordres pour le château d'Eu, la demeure des ducs de Guise, l'habitation chérie de Mlle de Montpensier, conservât le caractère de son temps, et fût approprié aux usages du nôtre. On y plaça tous les portraits des princes de la maison de Bourbon et de la maison de Lorraine. La reine Victoria pourra distinguer, dans le nombre de ces derniers, ceux contre lesquels lutta d'habileté, de croyances et de courage, une princesse illustre qui la précéda sur le trône, Elisabeth. Là se trouvent François de Guise, qui est représenté avec un chien à ses pieds, le cardinal de Lorraine, si puissant dans les affaires de l'Etat et surtout de l'Eglise, qu'on l'appelait, en Italie, le *petit Pape*, et Marie de Lorraine, leur sœur, qui épousa Jacques V, roi d'Ecosse, et fut la mère de Marie Stuart.

A ces portraits des princes lorrains on joignit ceux qu'avaient rassemblés Mlle de Montpensier, en choisissant parmi les personnages les plus célèbres de son temps. Cette collection, rangée par ordre chronologique, est pour ainsi dire la plus riche décoration du château.

Il y en a d'autres encore qu'il doit à son heureuse situation. Presque de tous côtés la forêt d'Eu l'entoure d'arbres séculaires. La rivière de Bresle, qui coule au bas du parc, lui fournit ses eaux. D'un des pavillons de ce parc, pavillon bâti par Mademoiselle, l'on découvre la mer. On ne désespère point de l'amener un jour, par des travaux bien dirigés au pied du château. Habituellement on y compte 60 appartements de maîtres, 250 logements de suite, des écuries pour 130 chevaux, des remises pour 60 voitures. Qu'on juge de tout ce qu'il aura fallu improviser de dépendances pour recevoir des hôtes illustres et leur gracieuse souveraine!

—M. Paul Delaroche est parti pour le palais d'Eu. Il doit retracer sur la toile l'entrevue de la Reine d'Angleterre et du Roi des Français.

CORRESPONDANCE.

M. le rédacteur,

En parcourant ces jours derniers la liste des magistrats nommés officiellement, elle m'a suggéré quelques réflexions dont je vous fais part dans l'intérêt des administrations et

des administrés. Je comprends que la position de Messieurs de l'exécutif ne les met pas toujours en lieu d'apprécier le mérite de ceux qui appréhendent les honneurs, qui convoitent les places de profit; mais espérons que sous ces considérations ils n'en goûteront que mieux les observations qui leur sont soumises *pro bono publico*.

Les rapports qu'ils ont avec leurs concitoyens sont toujours supposés plus étendus qu'ils ne le sont ordinairement et parce qu'on perd trop souvent de vue cette raison on attribue au favoritisme et à autre considération du même aloi les nominations qui émanent d'eux, tandis que bien souvent ils n'agissent que d'après des données qui leur sont parvenues de sources qu'ils étaient loin de regarder comme suspectes. Exemple, depuis un an et plus le pays attendait avec anxiété les nominations de magistrats. Voilà l'attente remplie pour certaine portion des sujets; mais plus d'espérances trompées, que de calculs déçus!... Combien à qui la fortune, l'éducation, les relations sociales permettaient d'espérer cette distinction et qui non seulement ne se voyaient pas appréciés; mais qui gémissaient sous la désolante pensée qu'ils ont encore à se voir présidés, gouvernés par un personnage qui leur est en tout inférieur et qui n'a d'autre mérite que d'être un habileur, un cabaleur de village, puisque son influence négative seule le qualifie. Après une pareille assertion on va crier à bas le pessimisme morose!... on va croire que c'est une ambition froissée qui me fait exhaler des plaintes, des clameurs intempestives. Non; je désavoue les mauvais motifs qu'on me prêterait et je désire qu'on se convainque que je suis parfaitement désintéressé.—Mes assertions ne sont avancées ni par cabale, ni par jalousie, un mobile plus noble m'engage à dévoiler mes pensées. Lorsque je considère le corps d'hommes appelé à composer la magistrature de notre Province, il m'est impossible de ne pas me chagriner d'y rencontrer bien des personnages trop peu instruits pour remplir une charge qui exige des capacités multiples qu'il est difficile de remplir avec intégrité sans avoir des qualités que je suis obligé de refuser à un certain nombre des élus.—L'exécutif n'aurait pas dû montrer tant de complaisance à investir de cette charge ce nombre de personnes étrangères à nos lois, à nos institutions, dont la vie est toute en dehors de nos habitudes et de nos affaires.—On me dira qu'on ne leur conférerait là qu'un titre honorifique—admis—mais si on a prétendu leur faire honneur en ce sens, pourquoi les a-t-on placés sur même ligne avec une troupe d'illétrés qui, appelés à administrer les lois, ignorent totalement, n'ont aucun moyen de s'initier à leur langage sibyllique? De fait je trouve dans la nomination des juges de paix des personnes à qui leur position, leur éducation ne permettent pas de faire connaissance avec notre code, inextricable aux légistes mêmes. Cependant on se console assez aisément en se disant que ceux de cette catégorie ne fonctionneront pas! Belle consolation pour les localités où besoin est d'un magistrat! Encore, dirons-nous quel moyen a de rendre justice aux partis celui qui n'a pas par de vers lui les documents, statuts, etc. qu'il est incessamment obligé de consulter? il se bornera à référer celui qui demande justice au juge de paix voisin; puis si celui-là n'a pas voulu prêter le serment de qualification, c'est un homme mû par des considérations que répudie l'honnête citoyen, il faudra donc que Thémis aille encore clopin clopant?—Ajoutez à tout cela l'embarras que leur causeront messieurs du parquet qui depuis quelques temps se répandent dans les campagnes où ils se permettent de susciter des difficultés à ces messieurs dont ils n'ont qu'à sauver la toge. Voilà de ces raisons propres à décontenancer un honnête patriote qui connaît ses moyens et qui n'agit pas dans le but de se faire valoir.—Voilà ce

Feuilleton.

—ooo—

CASTRUCCIO.

CHRONIQUE SIENNOISE DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

I.

—Malko!... Malko! cria d'une voix aigre un petit vieillard frippé, en frappant violemment d'un heurtor de bronzo une porte verte ouvrant sur le jardin d'une petite ville située sur la hauteur du val de Strove.

—Ouvriras-tu, négrillon du malheur— ou j'enfonce la porte!...

—Pousse-la plutôt, Maôla, dit une voix rude, un homme déjà sur le retour de l'âge, qui montait une mule richement caparçonnée, arrêtée à quelque distance du vieillard.—poussez-la, elle est entr'ouverte....

—Votre seigneurie a raison, dit Maôla, en poussant la porte qui, en s'ouvrant facilement, laissa voir aux deux étrangers un petit jardin parfaitement cultivé, qu'une savante distribution d'arbres et d'allées contournées faisait paraître beaucoup plus grand qu'il n'était réellement.

Au fond s'élevait la villa, petite mais élégante, dont les murs lézardés et soigneusement blanchis cependant, attestaient la lutte du propriétaire avec la pauvreté.... Les fenêtres de l'unique étage étaient encore fermées, bien que le soleil, descendant lentement derrière le Rodicefoni eût quitté cette partie du Val, alors complètement dans l'ombre.

—Il n'y a donc personne ici, grommela le vieillard en s'avancant dans le jardin, suivi d'un énorme basset à pattes hideusement torses.... Cependant après avoir attentivement regardé autour de lui, il aperçut enfin, accroupi au fond d'un bosquet, Malko, l'objet de ses recherches, dont la figure noire se confondait avec le vert foncé des arbres sous lesquels nouveau tityre, il essayait un long chalumeau à peine terminé, à en juger par les copeaux et la serpette placés à ses côtés; la soubreveste rouge de ce personnage, sa ceinture blanche et ses chausses grises, ainsi que son capuchon suspendu à une

branche, indiquaient.... bien qu'ils fussent vieux et ternis, une splendeur passée.

—Dis donc, moricaud, es-tu devenu sourd, s'écria Maôla en s'approchant du nègre.... Celui-ci se contenta de lever la tête un instant, et recommença son agréable prélude, comme s'il eût été seul.

—Hein! dis donc, Malk... me feras-tu l'honneur de me répondre?

—Pourquoi faire, répondit tranquillement Malko, sans perdre de vue son instrument chéri?

—Je veux parler à ton maître.

—Il est sorti avec la signora sa sœur!

—Ah! et où sont-ils allés?

—Qu'ils sont allés!

—Où!

—Ils sont... sortis!

—Mais seront-ils longtemps absents?

—Peut-être....

—Sais-tu bien, maître Malko, que tu te feras froter les oreilles, si tu n'as pas d'autres réponses à me faire.

—Les oreilles, répondit celui-ci, portant alternativement son regard sur sa personne et celle du vieillard, comme s'il eût voulu constater la différence de ses formes herculéennes avec celles du grêle Maôla, — qui me les froterait les oreilles?

—L'acquéreur du nouveau domaine, le signore Castruccio, qui s'y entend à merveille, maître Malko.

—Maôla, cria la voix rude de signore Castruccio resté en dehors, que fais-tu donc avec ce misérable noir?

—Voyons, Malko, tu le vois, sa seigneurie s'impatiente... quand revient ton maître?

—Tout-à-l'heure, répondit le nègre, en reprenant son chalumeau.

—Signore, le maître de cette maison rentrera d'un moment à l'autre, dit Maôla, dès qu'il eut rejoint Castruccio.

—Eh bien! garde ma mule, j'attendrai sur ce banc de gazon.

Après avoir jeté la bride de sa monture à longues oreilles entre les mains de celui qui semblait être son domestique-intendant, il s'étendit sous un massif d'arbres placé sur le flanc droit de la villa et dominant l'immense et magnifique val de Strove, qui s'étend de l'est à l'ouest, au milieu des plus grandes chaînes des Apennins.

C'était un large amphithéâtre de verdure, du milieu duquel s'élevaient, par groupes inégaux, de blanches maisons avec leurs terrasses fleuries et leurs balcons dorés, que la brise du soir venait embaumer de ses mille parfums et rafraîchir de son haleine.

Le chèvriér chantait son ariette vibrante, et les troupeaux regagnaient, en bêlant, leur champêtre toit; ils déployaient, en longues courbes, leurs moutons et leurs chèvres au trot saccadé, à l'œil inquiet et vif, qu'un brin d'herbe arrêtaient, qu'un autre appelait plus loin, et qui seraient restés insouciantes et musards, sans le hop du berger et l'aboielement du chien.

On entendait le son mélancolique d'une corne des montagnes, à laquelle répondait un plaintif chalumeau dont la voix se perdait dans le murmure confus du val, qui bientôt allait s'endormir.... Cette scène remplissait l'âme de douces et vagues pensées d'amour pour toute la nature.

Castruccio et Maôla s'étaient assis sur un tertre de gazon; ils gardèrent un instant le silence, comme absorbés par l'admirable spectacle qu'ils avaient devant eux.

Ce premier avait une soubreveste jaune du côté droit seulement, et toute parsemée d'étoiles d'argent; le côté gauche, d'un violet foncé, était orné de petites fleurs rouges entourées d'or; son pourpoint et son capuchon rabattu étaient bleus et entourés aussi d'un large filet d'or; sa ceinture, de la même couleur, se terminait par deux glands d'or effleurant, en tombant, sa chausse droite d'un rouge foncé, tandis que la gauche était noire. Sa clamède, manteau descendant jusque sur ses talons, complétait ce riche mais bizarre costume, qui faisait admirablement ressortir des souliers à la poulaïne dont la pointe menaçait deux petits yeux gris allant

qui a beaucoup influé sur les consciences d'un certain nombre d'hommes pacifiques à qui on a offert et qui ont refusé l'offre. Leur scrupule bien motivé a laissé certaines localités en proie à des intrigants qui y exercent domination sous l'égide d'une nomination faite à taton. — N'est-ce pas vrai ? On en conviendra tout bas. On oserait tout haut néanmoins qu'il n'était pas possible d'en agir autrement. Peu, mais bon, voilà le principe qui doit dicter de pareils choix. — Il vaudrait bien mieux en effet que le nombre des administrateurs de justice serait plus clairement disséminé sur notre territoire et qu'ils fussent capables de faire bonne et avantageuse besogne. — Je me trompe, je veux dire qu'on devrait en tirer moins et en mettre un plus grand nombre en état de fonctionner. Le moyen ? C'est de pourvoir à tous une collection complète des lois qui sont de leur ressort. — C'est de ne choisir que des personnes aptes et idoines, exemptes de ces passions et de ces vices qui décréditent tout homme, encore plus un personnage à diplôme. Par là les distributeurs de la justice seraient en tout et partout respectés. En y regardant de plus près, sous le rapport de ces qualifications littéraires et autres, on ne verrait pas des hommes revêtir les affublements du pouvoir pour le décréditer et on aurait l'agrément de voir certaines notabilités de nos campagnes et de nos cités ne pas reculer lorsqu'on leur offre une charge qu'ils pourraient honorer, et qu'ils rempliraient dans l'avantage de leurs concitoyens. Vous voyez que je veux m'abstenir de signaler les observations de certains individus ; que je ne prétends pas appeler sur leurs méfaits ni sur leur personne la vindicte publique, je désire seulement qu'on puisse utiliser certaines capacités qui se plaisent à être méconnues, mais dont le mérite incontesté fait regretter l'éloignement de ces emplois publics. — Peut-être allèguent-ils des exemptions, des infirmités, etc. cela se peut, mais bien la vraie raison est que ces hommes pacifiques, ennemis des procédés violents, amis de la paix, n'ambitionnent pas un poste qui leur fait des jaloux, ne convoitent pas une charge qui multiplie les différends en facilitant aux chicanniers le recours à ces petits tribunaux improvisés où la justice est souvent plus aveugle qu'ailleurs.

Une autre remarque encore c'est qu'on a décoré du titre de magistrat maint inqualifié devant la dernière loi faite et pourvue à ce sujet, mainte jeunesse qui n'a pas ou peu d'influence dans sa localité ou qui n'y jouit que d'une influence négative. Puis tout cela rend la charge trop vulgaire etc. On dirait aussi qu'on se serait étudié à ne pas faire de jaloux dans certaines communes en graduant tous les hommes de professions de l'endroit. Notaires, marchands, seigneurs, médecins, tous sont brevetés dans la crainte de blesser certaines susceptibilités, et, pour d'autres paroisses, pour ne pas froisser les idées, on n'y a placé aucun magistrat. N'en cherchons pas les causes pour le présent. Pour ma part j'indique l'état des choses afin qu'on avise à y remédier. Et je m'en tiens là.

RURICOLA.

..... 28 septembre 1843.

CANADA.

QUÉBEC, 7 OCTOBRE.

L'opposition a été complètement battue dans l'assemblée législative dans la discussion sur la réponse au discours d'ouverture ; elle a été tellement faible qu'elle n'a pas osé diviser. " Il ne paraît pas exister chez elle, dit le *Chronicle*, de principe de cohésion. " M. Viger le moteur de la résolution, en réponse au discours, M. Merritt, M. Dunlop, M. Johnson et M. Hale, ont pris part à la discussion. Ensuite M. Viger a fait motion que cinq membres fussent nommés pour préparer une adresse à Son Excellence. Le comité a été formé de MM. Viger, Merritt, Morin, Neilson et Leslie.

Le discours de M. Sullivan au conseil législatif paraît y avoir terrifié l'opposition qui est comparativement plus forte que dans la chambre basse et qui, dans les dernières convulsions de son agonie, voudrait porter un dernier coup à son ennemi, comme un flambeau avant de s'éteindre jette une grande clarté, puis disparaît dans la nuit profonde. Suivant l'opinion généralement émise, celui que l'on croit être le plus habile orateur du Canada, s'est surpassé lui-même dans cette circonstance solennelle. Il a jeté sa puissante massue à cette hydre dont il reste encore quelques têtes

et venant sous d'énormes sourcils.

L'autre, Maôla, était mis comme son maître, à la richesse près. car tout était simple et uni dans son costume, jusqu'au petit poignard passé dans sa ceinture, dont la manche, au lieu d'être comme celui de Castruccio, d'ivoire incrusté d'or n'était qu'en os blanc, sans aucun ornement.

— Sais-tu bien, dit Castruccio au vieillard, qui attendait pour parler le bon plaisir du maître, que cette petite propriété, réunie à la mienne, en triplerait la valeur.

— Oui, signore, il y a longtemps que j'y pensais. Mais le jeune homme, propriétaire de cette villa, n'est pas de facile composition.

— Ha !

— Quand votre honneur connaîtra le jeune Montanini, il verra si c'est la vérité. . . .

— Montanini, répéta lentement Castruccio. . . . et comme s'il cherchait à se rappeler. . . . Mais c'est un rejeton de cette grande famille qui tint, il y a un siècle, les rênes consulaires à Sienne. . . .

— Oui, seigneur ; elle fut anéantie par une lutte sanglante avec les Salembini.

— Oui. . . je crois me souvenir. . . .

— Votre seigneurie sait sans doute quelle est l'origine de cette haine ?

— Non.

— Une chasse aux sangliers détermina, il y a plus de cent ans, cette grande bataille, qui n'a cessé de faire de combattants, car le signore Montanini est avec sa sœur, le seul rejeton de cette grande famille.

— Une chasse aux sangliers ?

— Oui, signore, à une chasse générale, un de ces animaux démontés, on ne sait par qui, fut réclamé par un Montanini. . . . Les Salembini réclamèrent aussi l'animal. . . . On s'échauffa, on s'emporta, des injures on en vint aux coups, et la trahison d'un Montanini, dont l'épée frappa traitreusement un Salembini, fit enfin éclater une haine qu'une rivalité de puissance et d'ambition couvait depuis déjà bien

pour menacer, et quelques gueules béantes pour écumer, et l'a laissée pour quelque temps sur le carreau sans action et sans mouvement.

On lit dans le *Morning Courier* :

" Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le discours de M. Sullivan en réponse à celui de M. Murriss, sur l'adresse en réponse au discours d'ouverture. Nous avons toujours considéré ce monsieur comme le plus habile orateur de la chambre, et nous croyons qu'il s'est surpassé en cette occasion. Puisse-nous être aussi certain de l'honnêteté d'intention que nous le sommes de ses talents, et il procurerait des jours plus heureux au Canada. Nous devons avouer que nous concourons dans presque toutes ses assertions relatives aux causes de la présente dépression du commerce en Canada. Les graves embarras de la communauté commerciale, depuis deux ans, ne pouvaient manquer d'affecter sérieusement le revenu de la province ; mais nous ne pensons pas qu'il existe des signes d'améliorations commerciales qui puissent venir au secours des difficultés financières de l'administration. Nous admirons en particulier la partie du discours qui a rapport à la dette publique, et nous prions le gouvernement colonial de porter ses regards sur la mère patrie, et voyant quel obstacle insurmontable la dette nationale d'Angleterre met à toute réduction de taxes, il devra s'efforcer de sauver la colonie d'un semblable malheur. Nous espérons que la promesse d'amender le jury et les lois judiciaires du Bas-Canada sera remplie ; les déficiences dans l'administration de la justice sont les maux criants de la colonie, et doivent être redressés. L'exercice pur et impartial du pouvoir judiciaire en Angleterre, depuis le plus petit magistrat jusqu'au sac de laine même font dans notre opinion, le plus grand honneur et la plus grande gloire de l'Angleterre ; et assurément nous colons devons espérer posséder les mêmes droits glorieux. "

On lit dans le *Transcript* :

" Un comité a été nommé (au conseil législatif) pour préparer une adresse au gouverneur-général (lui demandant communication des dépêches d'Angleterre au sujet du siège du gouvernement) et la faire parvenir à son Excellence. Sur cette question (le siège du gouvernement) le correspondant du *Montreal Gazette* dit : je puis remarquer qu'elle passera à une majorité considérable, et que le gouvernement sera transféré à Montréal. Mais la résolution dans le conseil législatif sera probablement négative, par une majorité proportionnellement plus grande, n'y ayant qu'un membre du Bas-Canada présent (l'hon. M. A. Dionne). Par ce fait clair, le Bas-Canada comprendra combien sont patriotiques ses conseillers législatifs. "

Il y aura, lundi prochain, comme avis en est donné dans les journaux, une assemblée publique, à la chapelle de la Fabrique à Saint-Roch, dans le but de demander à la législature, une somme d'argent pour creuser un canal dans la rivière Saint-Charles qui la rende navigable à basse marée et haute marée. Nous concourons de tout notre cœur et de toute notre volonté dans ce dessein d'amélioration. Sous l'ancienne comme sous la nouvelle constitution, Québec, bien qu'il le méritât par son importance, n'a jamais eu sa part des deniers publics. Sous la nouvelle constitution, le Haut-Canada absorbe littéralement tous les revenus de la province, ainsi que le million et demi d'emprunt ; et sous l'ancienne constitution Montréal a profité largement du revenu du Bas-Canada. Ses quais magnifiques et ses canaux en sont des preuves éloquents. L'amélioration que nous voulons demander n'est pas une simple amélioration locale, puisqu'elle devra favoriser la navigation en la rendant plus sûre et moins intermitante. Nous n'avons pas le temps d'en dire davantage pour aujourd'hui ; nous rendrons compte mardi du résultat de l'assemblée.

Corporation, 6 octobre 1833.

Sur motion du docteur Rousseau, secondé par Jean Tourangeau, écuyer, M. Glackemeyer, en son absence, a été nommé par une majorité de 8 contre 5, (le maire s'abstenant de voter) pour remplir les fonctions de maire, pendant sa résidence à Kingston.

Nous sommes endettés à M. Simmonds, agent à Liverpool des journaux étrangers, pour la réception de deux nouveaux journaux : le *British Presse*, de Jersey, île de la Manche, et le *Illustrated London News*. Ce dernier journal, qui ne contient pas moins de 16 pages, est rempli de planches représentant les différentes phases du voyage de la reine d'Angleterre en France. Ce travail, qui est considérable, et qui a dû s'exécuter en très peu de temps, donne une idée de l'industrie européenne. Il ne faut pas s'attendre à trouver dans une feuille périodique, à bon marché, tout le fini et toute la richesse d'une belle gravure ; mais du moins les détails y sont, et c'est là tout ce qui est nécessaire pour un ouvrage de ce genre.

Il y aura lundi soir à 7 heures, comme annoncé en est donnée dans nos colonnes une nouvelle assemblée du rappel. Nous désirons y appeler l'attention de nos lecteurs.

On a bien voulu nous donner communication d'une lettre particulière écrite de Rome par M. Théophile Hamel, jeune artiste canadien, qui, parti de Québec le 12 juin dernier, est arrivé le 8 août dans la capitale du monde chrétien. Cette lettre, datée du 26 août, nous apprend que par une faveur particulière, M. Hamel a été admis en arrivant dans les différentes académies de peinture, et qu'il a fait choix de l'académie royale de France. Les messieurs auxquels il était recommandé, lui ont obtenu la permission de peindre dans le Vatican et les palais Borghèse et Corsini, qui sont de magnifiques galeries de peintures, et dont la première du moins, contient des tableaux du divin Raphaël.

M. Hamel, qui a vu le saint Père en personne, affirme que le portrait qu'en a M. Plamondon est parfaitement ressemblant. C'est une réponse péremptoire à ceux qui ont dit le contraire.

Notre jeune artiste ne peut se taire sur les merveilles de Rome qui n'ont pas son admiration et son sentiment. A la date de sa lettre, il y avait beaucoup de fièvres à Rome, et il n'avait pas plu depuis six mois.

NÉCROLOGIE.—A la chute de Niagara, dimanche 1er du courant, est mort d'un vomissement subit de sang, le révérend M. Cook, natif d'Irlande, et vicar de Kingston. Ce jeune prêtre, plein de zèle et de piété a été ainsi enlevé à ce diocèse, dont il était l'espérance, et aux amis que lui avait faits son heureux caractère, à la fleur de l'âge et au moment de revoir des sœurs chéries qu'il allait revoir à Toronto. On peut lui appliquer justement ce texte des livres saints :

" Consummatus in brevi explevit
" Tempora multa : placita enim erat
" Deo anima illius : propter hoc
" Properavit educere illum de
" Medio iniquitatum. "

—*Communicé.*

MISSIONS DE L'ORÉRON.

Onzième lettre du Père de Smet.

Dans ma dernière lettre, du 15 d'août, je vous avais promis de vous écrire après avoir traversé le désert, si j'arrivais à St.-Louis sain et sauf. Dieu m'ayant en effet heureusement conduit jusqu'ici, je vais remplir ma promesse.

Immédiatement après l'Assomption, je quittai le père Point et le camp des *Têtes-Plates*, situé comme je vous l'ai dit, sur la rivière *Madison*. Accompagné de six de nos sauvages, je parcourus en trois jours cent cinquante milles, traversant deux chaînes de montagnes ; — le pays où nous étions est souvent infesté par les *Pieds Noirs* ; cependant nous eûmes le bonheur de n'en rencontrer aucun.

Sur la *Roche-Jaune* nous trouvâmes environ deux cent cinquante loges appartenant à plusieurs nations, toutes de nos amis, tels que : — les *Têtes-Plates*, les *Kalispeles*, etc. — Je passai trois jours avec eux pour exhorter à la persévérance ceux qui étaient chrétiens, et pour faire mes préparatifs de voyage. Le jour du départ dix guerriers se présentèrent devant ma loge pour me servir d'escorte et m'introduire chez la tribu des *Corbeaux*. Le soir du second jour nous nous trouvâmes au milieu de cette grande peuplade. Ils nous avaient

bre du Mont des réformateurs, demande à lui parler.

— Maître, dit Malko, en entrant dans un petit salon du rez-de-chaussée, ou venaient d'arriver Montanini et sa sœur, il y a à votre porte un signore qui voudrait vous parler.

— A moi !

— Oui, maître.

— Et t'a-t-il dit son nom ?

— Il se nomme Castruccio.

— Castruccio ! dit le jeune homme ; un petit homme rouge avec de gros sourcils et une cicatrice à la figure ; l'air méchant, n'est-ce pas, Malko ?

— Oui, maître, très méchant et rouge, des favoris, et beaucoup.

— Tu le connais donc, Charles, dit sa sœur avec inquiétude.

— Non, pas précisément, ma chère Nella, mais je l'ai vu plusieurs fois à Sienne. . . . et puis qui n'a pas entendu parler des cruautés du signore Castruccio, membre du mont des réformateurs. . . . mais que peut-il me vouloir, à moi, complètement en dehors de leur politique, de leurs intrigues, à moi, qu'ils doivent regarder comme un ennemi ?

— Et pourquoi cette inimitié de leur part, mon frère ? jamais, peut-être, vous n'avez eu de relations ensemble.

— Mais ne sais-tu pas, Nella, que depuis peu notre plus cruel ennemi, un Salembini, a été nommé président du Mont, et que partout, il y aura aussi pour les Montanini guerre et persécution, répondit amèrement le jeune homme.

— Et pourtant, que leur avons-nous donc fait, tous les deux, sainte Vierge ! s'écria en pleurant la jeune fille. Nous ne pouvons même involontairement, les avoir offensés. . . .

— Non, Nella, non ; mais nous subissons la terrible, l'invincible loi de la solidarité humaine, qui veut pour les enfants le châtiement des pères. . . .

Malko écoutait, étonné.

Montanini se retourna brusquement vers lui :

— Va chercher ce Castruccio, tu l'amèneras ici ; dans un instant je suis à lui.

— Sèches tes pleurs, Nella ; rassure-toi, ma sœur ; à force

longtemps.

— Et, depuis cette époque, il n'y a pas eu de rapprochement entre les deux familles.

— Aucun, signore !

— Et le jeune homme vit ici avec sa sœur. Ils sont seuls ?

— La signora Nella est servie par une vieille servante, transmise de mère en fille ; et le signore Montanini par un nègre nommé Malko que vous avez déjà vu, et qu'il sauva de la mort, il y a quelques six ans, étant officier des galères de Venise, pendant une expédition sur les côtes d'Afrique.

— Ainsi, le jeune signore est d'un caractère difficile, demanda Castruccio, après une pose de quelques minutes ?

— Fier comme un paon, signore ; on dirait qu'il commande un duché.

— Et ne possède-t-il que cette propriété ?

— Oui, votre seigneurie.

— Dans ce cas, murmura Castruccio, je puis réussir. . . .

Avec quelque argent, j'arriverai à mon but.

— Comme il finissait de parler, le vieillard, en tournant la tête, aperçut, à travers le feuillage, les yeux brillants de Malko qui semblait l'écouter attentivement. . . . Sans paraître s'apercevoir de sa présence, Maôla se recula doucement, et décrivant un rapide demi-cercle avec une bague d'osier, qu'il tenait à la main, il la fit siffler sur la grosse tête crépue de Malko qui, surpris de cette brusque attaque, se retira promptement, mais non sans être aperçu de Castruccio.

— Mon père Malko, je ne l'ai pas fait exprès, dit le malin vieillard, en retenant un sourire de contentement. . . .

— Que fais-tu là à nous écouter, nègre ? dit Castruccio d'une voix menaçante.

— Je venais, répondit Malko, en se redressant, et regardant du côté du val, vous dire que voici mon maître et ma maîtresse qui rentrent là-bas, au bout du jardin, par la porte du bois.

— Bien ! Alors va lui dire que le signore Castruccio, mem-

aperçus de loin : quelques uns même ne m'eurent pas plus tôt reconnu, qu'au cri : LA ROBE NOIRE, tous sortirent de leurs loges, au nombre d'environ trois mille, pour venir au devant de moi.

En entrant dans leur village, je fus l'objet d'une scène moitié comique, moitié sérieuse. Les chefs et les principaux guerriers se pressaient autour de moi, et me tiraient l'un d'un côté, un autre de l'autre, tandis que d'autres me tenaient par ma robe, ou bien cherchaient à m'enlever à force de bras. Mon interprète se hâta de m'apprendre que ce n'était de leur part qu'un excès de politesse, chacun se disputant l'honneur de m'offrir l'hospitalité. Sur son avis je me hâtai de mettre fin au différend, en choisissant mon hôte, qui tout fier, me conduisit aussitôt dans sa loge.

La foule ne tarda pas à se rendre au domicile que j'avais choisi, et là je reçus encore de nouvelles marques d'amitié. Le calumet, symbole d'union et de fraternité, fit le tour de l'assemblée pendant toute la soirée sans se refroidir, accompagné de tous les gestes dans lesquels les *Corbeaux* excellent, quand ils offrent le calumet au Grand-Esprit, au quatre vents, au soleil, au feu, à la terre, à l'eau ; il n'y a peut-être point parmi les indiens, de tribu plus avide d'apprendre et plus intelligente que la tribu des *Corbeaux*, mais malheureusement il n'y en a point qui soit plus corrompue.

Ils me firent mille questions avec la simplicité d'un enfant curieux, et mes réponses excitaient au plus haut degré leur étonnement. Ils me demandaient quel était le nombre des blancs.—comptez, leur répondis-je, les brins d'herbe qui croissent dans vos plaines, et vous pourrez compter les blancs. Je leur parlai ensuite de la grandeur de quelques villages des blancs, comme Londres, Paris, de ces grandes loges de pierre entassées les unes sur les autres ; (les maisons à étages).—Je disais que quelques unes de ces loges, en parlant des tours et des forteresses, étaient hautes comme de petites montagnes, et assez vastes pour contenir toute leur tribu, que les chemins de ces grands villages, (les rues) étaient toujours remplis de passagers aussi nombreux que les troupes de buffalos qui couvrent les prairies. Je leur expliquai la célérité extraordinaire de ces loges mouvantes (les chars des chemins de fer), qui devançaient de beaucoup les coursiers les plus impétueux, et étaient trainées par des machines qui jetaient par la bouche le feu et la fumée avec un bruit épouvantable ; je leur parlai des canots à feu (les bateaux à vapeur) qui traversent les gros lacs (les mers), montent et descendent les rivières, et portent en quelques jours d'un pays à l'autre des villages entiers. Je leur parlai aussi des blancs qui s'élevaient dans les airs (en ballon) avec autant de rapidité que l'aigle de leurs montagnes. A ces récits ils étaient tout hors d'eux-mêmes, et dans leur admiration, ils s'écriaient :—Le maître de la vie est grand, et les blancs sont ses enfants privilégiés.

Mais ce que je leur disais de la prière, (la religion) excitait surtout leur attention et leur intérêt. Déjà ils en avaient entendu parler, et ils savaient, me dirent-ils, que c'était la grande affaire, qui rendait les hommes sages et heureux sur la terre et leur procurait le bonheur dans la vie future. Ils me prièrent de permettre à tout le camp de se rassembler pour entendre une instruction sur cette belle prière dont on leur avait tant parlé. Ils dressèrent aussitôt les trois pavillons dont les États-Unis leur ont fait présent, et tous se réunirent, jusqu'aux malades que l'on portait sur des brancards. J'avais trois mille auditeurs. Entouré de cette multitude, à genoux avec mes dix néophytes, sous les drapeaux, nous entonnâmes d'abord deux cantiques. Je récitai ensuite les prières qui leur furent interprétées ; et après un autre cantique, j'expliquai le symbole des apôtres et les commandements de Dieu. Ils étaient au comble de la joie ; ils déclarèrent que c'était le plus beau jour de leur vie, et me prièrent avec instance de les prendre en pitié, et de rester avec eux pour leur apprendre à eux et à leurs enfants cette excellente prière. Je leur promis qu'une *Robe-Noire* les visiterait, mais à condition que les chefs feraient cesser les vols qui sont très communs parmi eux, et qu'ils travailleraient à arrêter les excès de la corruption dans laquelle ils sont plongés.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Terraco Examinateur* dit qu'une compagnie de capitalistes américains fait les démarches préliminaires pour l'érection d'un chemin de fer commençant vis-à-vis Détroit et se

terminant au Fort Erie au près Buffalo. Cette compagnie se serait adressée à M. Merritt, membre du parlement provincial, pour proposer et soutenir le projet à la législature.

Incendie à Varennes.—Jeudi dernier, un peu après 9 heures du soir, une superbe grange appartenant à Paul Lussier, écuyer, seigneur de Varennes, fut consumée avec tout ce qu'elle contenait. Le feu se communiqua ensuite à quelques autres petits bâtiments qui furent aussi détruits. Il n'y avait pas moins de mille minots de pois de l'année dernière, ainsi qu'une quantité de grains de la récolte de cette année dont une partie appartenait malheureusement à de pauvres fermiers. On estime la perte soufferte en cette occasion par M. Lussier à environ £800.

On ignore absolument comment le feu s'est communiqué, personne n'était entré dans cette grange depuis deux jours. Ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés et de travail qu'on empêcha l'incendie d'étendre plus loin ses ravages. Une légère brise du sud protégea une longue rangée de bâtisses appartenant à M. Pinet, et qui avoisinaient le lieu de l'incendie, autrement si le vent eût été du nord, nous aurions à déplorer la perte totale du beau village de Varennes, qui ne serait aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

A peine le village voisin (Boucherville) commença-t-il à se réédifier après une destruction presque totale, que peu s'en fallut que l'autre éprouvât un sort semblable.

Malgré tous ces désastres, nos bons citoyens des villages ne font rien pour protéger leurs propriétés. Cependant voilà pourtant M. Lemoine, habile mécanicien, qui annonce des pompes à feu à des prix très médiocres. Par exemple celle de £36 peut suffire pour un village, et arrêter une grande conflagration. Deux seraient pourtant préférables, car par un gros vent le feu peut être porté en différents endroits. M. Lemoine fait aussi des pompes de plus grandes dimensions ; il en a de £65 qui lancent 240 pots d'eau en 3 minutes à 100 pieds de distance, tandis que celles de £36 n'en lancent que 120 pots en 2 minutes et à 50 pieds de distance. Dans le cas où un village serait disposé à avancer 90 à £70 pour cet objet, nous pensons qu'il vaudrait mieux se procurer deux pompes de £36, qu'une seule d'un prix plus élevé. La plupart des édifices à la campagne n'existent pas en hauteur la portée des plus petites pompes, ainsi nous pensons que celles-ci seraient plus utiles en en augmentant le nombre.

Dans tous les cas, chaque grand village devrait au moins s'en procurer une, la somme étant très modique. Il nous semble que les Fabriques devraient s'intéresser en faveur de cette amélioration, pour la protection des églises, des presbytères, des maisons d'école, etc. etc.

ANGLETERRE.—Brighton. Sa Majesté et le prince Albert sont partis mardi, 12 septembre, pour Ostende.

A 8^h heures, la voiture qui contenait Sa Majesté et S. A. R., est arrivée sur la jetée, et un moment après la reine et le prince Albert, se sont embarqués sur le Yacht royal, qui aussitôt mis à la voile, salué par le feu des batteries stationnées sur la jetée, et par les acclamations des spectateurs qui bordaient le rivage.

A 3 heures de l'après-midi, le yacht venait en vue de Douvres. A 3 heures 25 minutes, il s'arrêta en face de Walmer-Castle. Le duc de Wellington a aussitôt quitté le château, et est allé rendre visite à la reine avec laquelle il a dîné. La reine et le prince Albert ont passé la nuit à bord.

Le lendemain à 7 heures du matin, le yacht a repris sa course et fait voile pour Ostende.

France.—Eu, le 8 septembre, à 10 heures, M. le comte de Salvandy est arrivé au château et a été reçu immédiatement par le roi.

Le soir, à 8 heures, un bateau à vapeur expédié par la reine d'Angleterre est venu apporter la nouvelle de l'heureux retour de S. M. Britannique dans son royaume. La reine est arrivée hier à Brighton à 3 heures de l'après-midi, en bonne santé. Une lettre de S. M., adressée à la reine des Français, a été remise à S. M. par le capitaine du bâtiment expédié.

M. Blitz, le plus habile des magiciens que nous ayons encore vu dans ce pays, est maintenant à Québec et donnera lundi sa première soirée d'amusement. Cet habile nécromancien joint au mérite de sa profession, celui de plaire et d'amuser beaucoup par la vivacité de son esprit et par ses

romptes réparties. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en produisant l' anecdote qui suit prise dans un journal d'Halifax :

Le Signor Blitz, bien connu comme un nécromancien accompli, et un voyageur honorable, observateur, vif et obligeant, avec un esprit prompt, et ne manquant jamais de gaieté, était récemment dans une certaine ville, amusant le bon peuple, avec ses tours surprenants de passe-passe. Un matin, après avoir donné plusieurs soirées d'amusements de nuit, un homme d'un certain âge, et d'une apparence assez gentille, s'introduisit dans la salle d'exhibition du signor Blitz, où celui-ci était beaucoup occupé à des préparations pour la soirée suivante, et demanda signor B. Le Signor, supposant que c'était quelque monsieur qui désirait être initié à quelque tour, comme il a l'habitude de donner des leçons, quand on l'exige, répondit à l'étranger qu'il était le signor B. Le visiteur qui était un ministre et que nous appellerons C. s'introduisit comme ministre de l'évangile et commença à parler au Signor de l'erreur de ses voies, et l'exhorta à abandonner sa présente manière de vivre.

Le Signor désira savoir quel mal il y avait en cela, et avec le plus parfait sang-froid (en vérité il ne montre jamais d'aigreur), il montra son désir de discuter cette matière sérieusement. M. C. finit par dire que s'il n'abandonnait sa présente condition il irait certainement au diable et ne reviendrait jamais.

Que ferai-je, alors ? demanda le Signor. Je veux que vous fassiez un prédicateur, et que vous proclamiez la parole de Dieu, répliqua M. C. De cette manière vous pourrez produire plus de bien au ciel et à la terre, qu'en pratiquant les frivolités inutiles, par lesquelles vous subsistez.

Le Signor désira savoir comment de cette manière il pourrait se supporter avec sa femme et ses enfants ; mais M. C. ne fit que répéter qu'il devait enseigner et répandre l'évangile.

Le signor B. lui proposa de fixer un jour où ils pourraient se rencontrer en public et discuter logiquement toute l'affaire. Cependant M. C. objecta à cela ; quelque fut le bien qu'il voulait faire, il désirait le faire privément, et non s'exposer à la vue du monde. Enfin il consentit à admettre à la discussion un certain nombre d'amis ; le jour fut fixé et il serra cordialement la main du Signor, et partit.

Durant la conversation ci-dessus, le Signor, dans l'exercice de sa profession, avait introduit furtivement, dans la poche d'habit du révérend, sa tabatière d'argent, qui était demeurée sur la table ; et lorsque M. C. ... se préparait à sortir de la chambre, le Signor le rappela et lui demanda avec sang froid sa tabatière d'argent. M. C. ... n'ayant pas comme de raison la conscience qu'il avait sur lui une telle chose, parut étonné de cette demande. Il répondit qu'il n'usait pas de tabac et qu'il n'avait pas de tabatière sur lui. Le Signor lui dit agréablement qu'il n'avait pas besoin de le nier, ou de tâcher de faire croire par des futilités qu'il n'avait pas la tabatière, et lui dit de regarder dans sa poche, lui demandant en même temps si c'était sa religion chrétienne, et la mission d'un ministre de l'évangile de lui escamoter sa tabatière. M. C. ... mit sa main dans sa poche, et, imaginez la surprise, quand il en eut retiré la tabatière en question. Il changea de couleur et eût en vain cherché à faire apologie pour ce qui lui paraissait tout à fait inexplicable. Mais le Signor lui parla sévèrement pour avoir osé venir lui parler de la sorte uniquement afin de lui enlever ce qui lui appartenait. Il l'avertit que s'il ne quittait pas immédiatement la salle, et osait se remontrer, il le déclarerait à la police, et le ferait souffrir pour la trop grande propension de ses doigts à se crochir.

Le révérend, muet d'horreur et d'étonnement, ne fut pas lent à prendre cet avis, et laissa la salle et la maison, avec une vitesse de neuf nœuds à l'heure, le Signor, pendant tout ce temps, criant de toutes ses forces, "arrête, voleur, arrête, voleur."

Il est inutile d'ajouter, que cette malheureuse circonstance a empêché la discussion en contemplation entre le prédicateur et le magicien.

PARIS EN PETIT.—Madame veuve Caron doit exhiber pour quelques jours, à Québec, le parfait modèle en bois de la ville de Paris. L'exhibition commencera mardi, à la garde-robe de la chambre d'assemblée.

AVIS PUBLIC.

LES soussignés invitent les citoyens de Québec et autres à se réunir en assemblée, LUNDI le NEUF du courant, à SEPT heures du soir, dans la SALLE d'ÉCOLE de M. DION, Faubourg Saint-Roch, dans le but de considérer s'il serait expédient de faire une demande à la Législature Provinciale, pour la construction d'un canal dans la rivière Saint-Charles qui la rendit navigable en tout temps, et un port sûr pour les vaisseaux contre la tempête.

Québec, 6 octobre 1843.

James Clendine
Laurent Paradis
J. Vanderheyden
J. Bélanger
Amb. Fathel
Louis Simard
A. Fraser
Wm. Eadon
John Bethell
B. Lechance
A. Pelletier
P. Langlois
F. J. Parant
S. Macaulay
Chs. Ol. Gréner
L. T. Macpherson
Pierre Laberge
Simon Bedard
F. X. Maloin
John Grace
J. Bie. Bigaquette
Jos. G. Tourangeau
F. X. Paradis
J. Bie. Fréchette, Seur.
John Mann
Wm. H. Jeffery
F. Noid
Paul Lepper
Jos. Laurin
Ed. Rousseau
Pierre Lavoie
O. Blais
Frs. Vallée

Wm. Wilson
H. J. Noid
Ed. Dalair
Wm. Wurtel
Es. Prévoist
B. Miller
John Vener
Ed. Lemieux
P. Gagnon
Jos. Cauchon, fils.
J. P. Rhéaume
Frs. Cinq-Mars
E. R. Fréchette
O. Fiset
Abc. Hamel
P. Gingras, Junr.
D. B. Garnon
Geo. Larouche
Ang. Vaele
Ang. Gauthier, Junr.
Es. Labrecque
Jos. G. Tourangeau, fils.
Wm. Brown
Richard Coyle
Ignace Gingras
A. S. Matte
D. McCallum
Robt. Brown
Rémé Maloin
A. Durand
M. Tessier
T. C. Lee
Prud. Vallée

Le Rappel.

LA prochaine assemblée de l'Association du rappel de l'Union à Québec, aura lieu au Prince et Wales Hôtel, rue Saint Jean, LUNDI prochain, à SEPT heures du soir. Une assemblée complète est désirée.

C. ALLEYN. Secrétaire.

BUREAU D'ASSURANCE DU CANADA.

Québec, 3 octobre, 1843.

AVIS est par le présent donné qu'a été résolu par les Présidents et Directeurs de la Compagnie d'Assurance du Canada que sur les profits pour les six mois expirés le 30 septembre dernier, un Dividende de cinq par cent, sur le montant du Capital versé, soit déclaré payable aux Actionnaires, au Bureau de la Compagnie, le et après le 16ème jour d'Octobre courant ; et qu'une somme additionnelle égale à six par cent soit retenue et placée au crédit du "Fonds de Réserve," (Safety Fund) de la Compagnie.

Par ordre
DANIEL McCALLUM,
Secrétaire.

ASSOCIATION DES NOTAIRES DU DISTRICT DE QUÉBEC.

Il y aura une assemblée générale des membres de cette association MARDI, le DIX-SEPT octobre prochain, à une heure de l'après-midi, au bureau de l'honorable Louis Panet. Les membres composant cette dite association son particulièrement priés de s'y trouver.

Par ordre
WILLBROD LARUE,
Secrétaire.

Québec, 30 septembre 1843.

Souliers de caoutchouc.

Le soussigné a reçu son assortiment ordinaire de Souliers de Caoutchouc, savoir : Souliers de Caoutchouc à patente, doublés et fourrés, pour dames. Dito figurés et unis, pour messieurs, dito figurés et unis, pour enfants de toutes grandeurs.

CHAS. COLFER,
26, rue Baude.

Gravures de Paris, etc.

M. A. E. & H. MASSE ont reçu un assortiment de Gravures de Paris, quelques Chemins de la Croix, dont ils disposeront à des prix très réduits ; ils pourront accommoder les marchands de la campagne avec avantage.

de souffrir, nous épuiserons peut-être le breuillage tout entier... Alors nous pourrions jeter fièrement un regard sur le passé, car nous l'aurons vaincu ; viens et en priant ce soir, demande pour nous deux la force et la patience.

—Sois prudent, Charles, répondit sa sœur en l'embrassant, et supporte avec calme cette visite.

—L'adversité m'a bien éprouvé déjà, ma sœur, mais ce qu'elle a de plus rude pour moi, c'est le contact révoltant d'hommes comme ce Castruccio, sorti des fanges de Sieme... Au surplus je tâcherai d'accepter cette nouvelle épreuve.

A ces mots, ils se séparèrent, et prirent chacun le chemin de leur chambre.

Malko, la main dans ce qu'il lui servait de cheveux et la bouche entr'ouverte, avait écouté ce dialogue auquel il n'avait rien compris. Seulement il s'était aperçu des larmes de la jeune fille, et ses gros yeux s'étaient aussi mouillés.

Après être resté un moment dans la position qu'il préférerait à toutes, l'immobilité, il se résigna pourtant à remplir sa commission auprès de Castruccio ; mais si lentement que ses jambes semblaient se délier mutuellement, pour savoir laquelle des deux irait la moins vite, et supporterait le plus tard possible l'énorme tronc dont elles étaient chargées.

—En vérité, ce n'est pas malheureux, négro, séria durement Castruccio, dès qu'il l'eut aperçu, je croyais que ton maître voulait me faire coucher ici.

—Il vous attend là-bas.

—Où, là-bas ?

—Chez lui.

—Ah ! murmura Castruccio, il paraît que le signore Montanini est trop grand seigneur pour venir au devant de moi, —allons, marche, noir, je te suis.

Arrivés devant la maison, Malko introduisit Castruccio dans le petit salon, en lui disant que son maître ne tarderait pas à l'y rejoindre.

ALBERT BAZARD.

La suite prochainement.

TROIS SOIRÉES ET UNE EXHIBITION LE JOUR.

AMUSEMENTS RATIONNELS, MORaux ET INTERESSANTS!

L'HOTEL DE PAYNE
Ventriloquisme et Art.

NOUVELLES EXPERIENCES.
Changement de jeux chaque soir.

SIGNOR BLITZ a l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs de Québec qu'il vient d'arriver en cette ville et donnera ses exhibitions au lieu ci-dessus, **LUNDI, MARDI et MERCREDI SOIR**, 9, 10 et 11 octobre. Pour la commodité de ses jeunes amis et de ceux qui pourraient assister à ses exhibitions le soir, il donnera une ce dernier jour à **TROIS** heures de l'après-midi. Il espère que l'approbation unanime dont ses efforts ont été honorés pendant une visite antérieure lui assurera la bienveillance du public en général. L'exhibition consistera en

TOURS PHILOPHIQUES,
surpassant ceux du culte de Buddha, Siva, Joss, Juggernaut, Vishnou, et les prétendus miracles de ces sectes, ainsi que la

DEMONOLOGIE

pratiquée par les Hindous, les Chinois et les anciens Magies.
Pour preuve de la satisfaction donnée par les représentations de Signor Blitz, il se réfère aux témoignages suivants de feu lord Sydenham, de Sir George Arthur, et à ceux du public en général.

"L'aide-de-camp de service a ordre de Son Excellence le Gouverneur Général de dire que Signor Blitz a donné une représentation à l'Hôtel du Gouvernement, à Montréal, lundi soir, 2 novembre, à la satisfaction de Sa Seigneurie et d'un parti nombreux.—Hôtel de Gouvernement, Montréal, 3 novembre 1840"

"L'aide-de-camp de service a reçu l'ordre de Sir George Arthur de témoigner à Signor Blitz la grande satisfaction qu'il a fait éprouver à Son Excellence, à Lady Arthur et à un parti nombreux d'amis, le spectacle qu'il a donné ce soir à l'Hôtel du Gouvernement.—Hôtel du Gouvernement, Toronto, 11 février 1841."

Les amusements consisteront en une grande variété de nouvelles

METAMORPHOSIS,

AVEC DES CONVERSATIONS AMUSANTES EN

Ventriloquisme.

Prix d'admission, 2s. 6d. enfants, moitié prix. Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à sept heures et demie.
On pourra se procurer des Billets aux Librairies de T. Cary & Co., de W. Neilson, de J. B. Fréchette et à l'Hôtel de Payne.

Des Exhibitions privées et des Leçons de Ventriloquisme seront données par Signor Blitz à ceux qui en demandent. On pourra aussi acheter de lui des AMUSEMENTS DE SALON très-intéressants.
6 octobre 1843.

Par encan, sera vendus, **JEUDI**, le douze du courant à la ferme de L. Paradis, au Gros-Pin, sur le chemin de Charlesbourg.

MEUBLES DE MENAGE; Aussi Charrettes, Carrioles, Traineaux, Charrues, &c. &c. La vente commencera à **UNE HEURE** précis.
7 octobre 1843.

A LOUER.

UNE maison neuve à trois étages, située à la Haute-Ville, rue Couillard.
S'adresser au propriétaire, **LAURENT PARADIS**, Bâtimeur, Au Palais.

VENTE DU SOIR.

PAR D. O'DOUD.
TOUS LES SOIRS A SES CHAMBRES D'ENCAN, BASSE-VILLE.

UN assortiment général de marchandises sèches de goût et de fonds, coutellerie, papeterie, caillerie, et hardes faites.
N. B. Pour les particularités voir les affiches.

Avis.

Le soussigné remercie ses amis et le public en général, de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a commencé. Il les informe qu'il aura toujours en main un grand assortiment de cuir de toutes sortes; aussi, selles, harnais, souliers français, peaux de mouton et de veau, à des prix modérés.
9 avril, 1843.

JOSEPH CADOTTE,

L'ACTE DES CHEMINS (1796).

On vient d'imprimer en français l'acte ci-dessus, en un format convenable. Prix 1s. 3d.; chez **T. CARY & CIE.**
Marché de la Haute-Ville.
Québec, 12 août, 1843.

MARCHANDISES A BON MARCHÉ.

Le soussigné prend occasion d'offrir ses remerciements à ses amis et au public généralement pour l'encouragement qu'il a reçu d'eux jusqu'à présent, et les informe qu'il vient d'acheter un nouveau fonds de magasin à des conditions qui lui permettent d'en disposer à des prix plus réduits qu'il est possible de trouver en aucune autre place en cette ville.
CHS. SAMSON.
Encoignure des rue du Pont et Saint-Joseph.

AVIS.

On publie moyennant la somme de **SEPT** schellings et deux par année, les annonces de la catégorie des adresses d'affaires qui n'excedent pas quatre lignes.

Le soussigné, avocat, a transporté son étude dans la maison No. 11, la première en dehors de la Porte Prescott, rue Lamontagne, Basse-Ville.
F. M. DEROME.

MICHEL GAUVIN, contracteur pour le transport de la maille royale par terre, et tenant des chevaux de louage, au numéro 19, rue Couillard Haute-Ville.

MARCHAND-TAILLEUR.

B. MILLER, marchand-tailleur, au numéro 100, rue des Fossés, Saint-Roch. 17 décembre, 1842.

EDOUARD THIVIERGE, marchand-tailleur, no. 11, rue du Pont, paroisse de Saint-Roch.

J. B. CORRIVEAU, importateur de Chapeaux de Londres et de New-York qu'il offre à des prix réduits, au second magasin en dehors de la porte de la Basse-Ville. Aussi, Chapeaux d'upsay.

MEUBLIER-EBENISTE.

G. BIGAOUETTE, meublier-ébeniste, numéro 22 et 23, rue Saint-Valier, Saint-Roch. 17 décembre, 1842.

PIERRE DROUIN, meublier-ébeniste, et **FRANCOIS DROUIN**, menuisier, tiennent leur atelier de compagnie au no. 27, rue des Fossés, paroisse de Saint-Roch.

FRANCOIS LAFLEUR & J. B. SAINT-LAURENT, meubliers-ébenistes, au no 2, rue St. Nicolas, au Palais.

JEAN et LOUIS NOREAU, peintres de voitures, de chaises et de maisons, polisseurs au vernis de meubles de toute espèce, no. 86, rue Des Fossés.

J. O. VALLIERE, manufacturier de chaises, Meubles et Vernis Copal No. 222, Rue St. Valier près du Parc.

PATISSIER-CONFISEUR.

O. PELISSON, pâtissier, au numéro 15, rue du Palais, Haute-Ville. 17 décembre.

PIERRE ALLARD, faiseur de biscuit, rue du Roi, faubourg Saint-Roch, a constamment en maintes sortes de biscuits; est maintenant prêt à cuire du biscuit pour les matelots, à bas prix, au quintal. Briques des Trois-Rivières à vendre. 11 mars, 1843.

LUTHIER.

JOSEPH LYONNAIS, luthier, paroisse Saint-Roch, No. 34, rue des prairies, 1^{er} février 1843.

MAITRE MACON.

GODFROY ST. CYRE, maître maçon, au numéro 204, rue St. Valier. 13 décembre.

FONDERIE.

P. PARROTT, fondeur en plomb, cuivre, etc., au numéro 114, rue Sault-au-matelot, Basse-Ville.

ETUDE DE NOTAIRE.

A. A. PARANT, junior, tient son Etude de Notaire au bureau de A. A. Parant, senior, rue Saint-Joseph, Haute-Ville 8 décembre.

C. CINQ-MARS, notaire, au numéro 6, rue La Fabrique, Haute-Ville. 17 décembre.

E. G. CANNON, notaire, tient son bureau au numéro 62, rue St-Louis, Haute-Ville. 1^{er} décembre.

J. LAURIN, notaire public, quai Napo léon. 6 décembre.

PELLETIERIES.

F. E. GARANT, manchonnier, tient son atelier au numéro 8, rue Saint-Jean. 1^{er} décembre.

G. HALL, épicier au numéro 71, rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec. 6 décembre, 1842.

CARROSSIER.

E. GINGRAS, carrossier, au numéro 2, rue Ste-Ursule. 1^{er} décembre.

MAGLOIRE LEPAGE, avocat, a établi son bureau dans la maison de Jean Langevin, 6^{er} sur la Côte de Léry, au coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.—16 mai 1843.

M. PLACE, Avocat, tient son Bureau au No. 11, rue Lamontagne, Basse-Ville. Québec, 11 juillet, 1843.

P. DORION prend la liberté d'offrir ses remerciements sincères à ses amis et au public, pour l'encouragement très-libéral qu'il a eu jusqu'ici dans son commerce, et il prévient qu'il se propose, le 1^{er} mai prochain, de transférer son magasin de quincailleries et de coutelleries dans la maison centrale et bien connue, qui appartenait à feu son oncle **JOSUË DORION**, écuyer, No. 22, rue la Montagne. Il attend, par les premiers arrivages de Londres et de Liverpool, un grand assortiment dans sa ligne, provenant des meilleures manufactures.
Québec, 1 Mai 1843.

AVIS.

De jeunes messieurs qui désireraient avoir une bonne pension, avec des chambres commodes, peuvent s'adresser à ce bureau.

EBENISTERIE

MENUISERIE.

Etablissement au no. 27, rue des Fossés, PAROISSE DE SAINT-ROCH.

LES soussignés remercient leurs amis et le public de Québec pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu depuis l'époque de leur établissement, et les informent qu'ils continuent de leur no. 24, rue des Fossés, de la paroisse de Saint-Roch, des ordres pour l'exécution d'ouvrages de toutes espèces dans les deux genres d'embrasse leur établissement, savoir: couchettes, berceaux, sofas, causeries, chaises, tables de toutes sortes, buffets, etc., etc., et de pièces tous genres de menuiserie. Les soussignés ne négligent rien pour unir le solide à l'élégance dans la confection des articles de leurs lignes. Leurs bois sont d'excellentes qualités, et seccs au parfait.
P. DROUIN, meublier-ébeniste,
F. DROUIN, menuisier.

AU PUBLIC

D'AMERIQUE.

L'AMELIORATION en toute qui regarde le bien-être de notre race est constamment en marche vers le perfectionnement et chaque jour apporte la solution d'un nouveau problème ou la découverte d'un secret qui ont rapport direct aux plus hautes destinées de l'homme. Si nous portons nos regards sur les 20 dernières années, comment l'esprit n'est-il pas poussé d'étonnement? Quels rapides progrès n'a pas fait la science, dans tous les phases civilisées? particulièrement dans ce qui regarde la santé et la maladie du système animal. Combien sont puissants et indispensables les moyens de guérir récemment découverts par la chimie! Combien l'imagination on s'enflamme et l'admiration se grandit à la vue de ces découvertes qui approchent de la perfection, à l'époque où nous sommes... Par le moyen des savantes recherches de la physiologie, ou la science de la vie, et la pathologie des maladies prévalentes, on a acquis beaucoup de connaissances pratiques. Par la familiarité que l'on a acquis dans l'organisation, les éléments des tissus et la sculpture du système, on a cherché et on a découvert des remèdes qui sont parfaitement adaptés, neutralisent et chassent les matières morbides, causes de la maladie, et y substituent la santé et le bien-être physique. La magnifique simplicité de ce mode de traiter les patients n'est suggéré que par la pathologie des maladies qui n'est pas seulement agréable pour le souffrant, mais encore en parfaite consonance avec les opérations de la nature, et satisfaisante aux vues et aux raisons de tout esprit intelligent et réfléchi. C'est ainsi que la salpareille, combinaison scientifique des principes essentiels des substances végétales les plus précieuses, opère sur le système. La salpareille est combinée avec les aides les plus salutaires, les plus simples et les plus puissants du règne végétal, et ses succès sans précédents pour ramener à la santé ceux qui étaient long-temps tombés sous le poids des maladies chroniques les plus piteuses, ont exalté sa réputation, fournissant comme il le fait la preuve de sa valeur intrinsèque et le recommandant aux souffrants en termes que ne comprennent que ceux qui souffrent. On désirait depuis longtemps dans la médecine un remède semblable à celui-là qui pût agir sur le vivant, sur l'estomac, et sur les intestins avec toute la précision et l'efficacité des préparations minérales, cependant sans aucun de leurs effets délétères sur les puissances vitales du système.
L'on appelle respectueusement l'attention du lecteur sur les certificats suivants:
Quelque heureux que soient les résultats obtenus ci-dessus par l'usage de cette incomparable médecine, cependant l'expérience de chaque jour nous montre des résultats encore plus extraordinaires. Ses propriétaires se glorifient de pouvoir dire qu'ils éprouvent une constante satisfaction de ce qu'ils ont les moyens de soulager pour une si grande somme de souffrances.
Newark, N. J., 13 décembre, 1843.
Messieurs Sands.—Le langage ne saurait exprimer la reconnaissance que j'ai pour la manière dont vos remèdes ont opéré sur moi, une étrange et courbant sous le poids de la plus accablante maladie, que la nature puisse souffrir. La maladie dont j'étais affligée a commencé par l'inflammation des yeux, dans l'année 1836, qui avait causé une cécité presque complète. J'avais été soignée pour ce mal, et guérie à la fin; mais les remèdes étaient tels qu'ils développaient des affections scrofuleuses sur mon bras gauche, auprès du coude.
La douleur s'étendait depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de mes doigts, et mes souffrances ont été pendant deux ans au delà de toute description. J'ai essayé différents remèdes et ai consulté différents médecins à New-York, et parmi eux le feu docteur Barthe, qui me dit que la maladie de mon bras était causée par la trop grande quantité de mercure que j'avais prise pour guérir l'inflammation de mes yeux.
Mes souffrances continuèrent, le mal se grandit, des tumeurs qui se formèrent dans l'espace de quelques mois donnèrent lieu à 10 ulcères en différents endroits, en même temps, quelques-unes adhésses et quelques-unes au bas du coude, et les odeurs qui en émanaient étaient telles qu'on ne pouvait demeurer dans l'appartement où j'étais; alors je fis appel à un autre médecin éminent qui me dit que l'amputation du bras était le seul moyen de sauver ma vie, qu'il était impossible d'amener la cure à un aussi grand mal. Mais comme je m'y opposai, il finit par me conseiller de faire usage du panacée de Swain, ce que je fis sans éprouver de changement. Pendant trois mois entiers je me vis incapable de porter la main à ma tête; mes écoulements s'y mirent, prurit les os en différents lieux, et causant de profondes ulcérations dont j'eus à craindre la destruction du cerveau.—La tête m'enfla beaucoup, et j'eus des douleurs violentes; nombre de remèdes me furent administrés vaine ment.
Un an plus tard, j'étais sévèrement malade d'une enflure de tout le corps depuis les pieds à la tête; j'étais sans force; le docteur m'avisait d'aller à l'hôpital; il ne comprenait pas mon mal. Depuis quelque temps je souffrais de points de côté, quelquefois si douloureux que j'avais

peine à respirer. Une toue impatientente me fatiguait sans cesse, ceci joint à tous mes maux me rendait véritablement misérable. Telle, messieurs, avait été ma situation pendant 7 ans, quand je fis usage de salpareille, mais comme j'avais perdu toute espérance, et ne voyais que la perspective d'une dissolution prochaine, j'étais peu encouragé à persévérer. La persuasion d'amis m'induisit à prendre de votre médecine, qui, en peu de jours, produisit un changement notable dans mon système en général, en ramenant l'appétit, adoucissant les douleurs, et ranimant les forces; comme le succès inspira la confiance, je fus encouragé à continuer. Mes douleurs devenaient plus supportables, je recouvrais des forces, mes ulcères guérissaient, de nouvelles chairs se formaient, et une fois encore je conçus l'espoir d'un rétablissement. Voilà maintenant 2 mois que je fais usage de la Salpareille, et je suis un être tout différent. Le bras qui paraissait être amputé est parfaitement guéri, chose qui paraissait être impossible. C'est à peine que je puis en croire mes propres yeux, et pourtant le fait existe. Je jouis de mon bras comme autrefois, et l'état général de ma santé est meilleur qu'il n'a jamais été.
Santé! quel mot magique! combien de milliers l'ont cherchée en pays étranger, sous des cieux serins, et l'ont cherchée en vain! Elle m'a été donnée alors qu'un me croyait condamné à mourir! Et quand je sens dans mes veines le cours des pulsations de santé, de cœur et d'âme je me porte avec une fervente gratitude vers l'auteur de toutes bénédictions qui a béni le remède de qui m'a sauvé la vie et donné la santé. Certainement j'ai trouvé en vous les soins du bon Samaritain, après Dieu je vous suis redevable de la vie, par l'usage de votre inappréciable Salpareille. La valeur d'une telle médecine est en dehors de tout prix, car elle vaut plus que de l'argent. J'ai été arraché à la mort, je puis dire, car mes amis, et moi, nous croyions qu'il m'était impossible d'en revenir. Maintenant, messieurs, permettez moi d'exprimer un vœu en témoignage de ma juste reconnaissance des vertus de la restaurante Salpareille: Que les affligés en usent et jouissent de la bénigne influence qu'elle seule peut faire sentir, estle sentiment et le désir fervent de votre servante,
MARTHA CONLIN.

Je connais **MARTHA CONLIN**, et erois que tout ce qu'elle dit est parfaitement selon la vérité.
JOHN POWER,
Vicaire Général de New-York,
Recteur de l'église Saint-Pierre.
Donné à New-York, le 14 décembre 1842.

Je connais Martha Conlin et ai eu connaissance de son état de souffrances.
JOHN DUBOIS, évêque de New-York.

J'ai la plus grande confiance dans le témoignage donné de Martha Conlin, la connaissant depuis vingt années. Je suis prêt à donner avec plaisir tout renseignement relatif à sa maladie à ceux qui le désirent.
SEUR ELIZABETH, supérieure de l'asile des orphelins catholiques de la rue Prince de New-York. 14 décembre 1842.

J'ai confiance dans l'exposition faite par Martha Conlin, et j'ai une connaissance parfaite de la maladie qu'elle a eue.
E. F. PURDY,
Echevin du 10^e quartier de la ville de New-York. 14 décembre 1842.

Martha Conlin a vécu dans ma famille les derniers 13 ans, et je certifie que l'exposition ci-dessus donnée par elle est correcte.
Mrs. MARY B. L. LLOYD,
Broadway Street, 604, New-York.

Le Salpareille de Sand a aussi l'effet d'amener la cure des maladies qui prennent origine du mauvais sang et de la condition déordonnée de la constitution générale, savoir: les écoulements dans toutes leurs espèces; rhumatismes, éruptions cutanées, pustules, biles, boutons ou pustules au visage, maladie chronique des yeux, dartres, teigne, élargissement et douleurs des os des jointures, ulcères, symptômes cyphitiques, symptômes dérivés de l'usage immodéré du mercure, désordres et autres maladies des femmes.
Préparé et à vendre par **A. B. SANDS & Co.** droguiste et chimistes, édifices de granit, 273 Broadway, coin de Chambers-Street, New-York, et à vendre partout les droguistes des Etats-Unis. Prix, une piastre la bouteille.
Le public est respectueusement prié de se rappeler que c'est la Salpareille de Sand qui opère constamment ces remarquables cures de maladies les plus difficiles à traiter auxquelles la nature humaine est sujette et de demander de la Salpareille de et point d'autre.
John Musson et Alexander Begg, droguistes, ont été nommés agents spéciaux des propriétaires, pour Québec et ses environs: **John Holland & Co.**, et **Lymon & Co.** Montréal; **J. W. Brent**, Kingston; **Leslie Broihers** Toronto.—Québec, 1 juillet, 1844.

AVIS.

Conditions de l'Abonnement au Journal de Québec:

Pour six mois, deux piastres; un an, quatre piastres. Les abonnements datent des premiers de chaque mois. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés de donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arrérages, sans quoi il seront censés continuer un autre semestre.

Prix des annonces.
Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 deniers et demi courant.

Pour dix lignes et au-dessus de six, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 18d.

Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.

PELLETIERIES NOUVELLES.

Le soussigné offre en vente le plus bel assortiment de pelleteries qu'on ait eu sur les marchés de Québec, et confectionne à demande coiffures de tout genre, et à la dernière mode, pour hommes, femmes et enfants.

Voici quelques un des articles qu'il a en main: manchons, boas de martre du Nord, de Roche et de France, d'écureuils gris, lynx, etc.

Casques pour dames et messieurs, de toutes sortes de peaux;
Chapeaux de drap garnis en pelleteries, collerettes, gants, mitaines de peaux d'astracan et autres;

Gilets et culottes de chamois, doublure fourrée de manteau, etc.

PIERRE MALOUIN, pelletier.

Boutique no. 70, rue St. Jean, Haute-Ville.

7 sept.